

# COMMUNE DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU



**Madame, Monsieur,**

Nous vous demandons dès à présent d'inscrire votre (vos) enfant(s) au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2019-2020, qui débutera le lundi 2 Septembre 2019.

Chaque année, tous les enfants doivent être inscrits à nouveau.

## Prix des repas pour l'année 2019-2020 :

Tarif unique maternelle et primaire : 4,10 €

Tarif occasionnel : 4.65 €

## Facturation

La facturation mensuelle sera basée sur le nombre de repas effectivement pris. **Merci de préciser sur le bulletin d'inscription si votre ou vos enfants déjeunera (ront) les mercredis, lors desquels il y aurait exceptionnellement école.** A titre purement indicatif, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif le coût par enfant, en fonction du nombre de repas pris.

	<b>Repas</b>	<b>Coût annuel</b>
4	4 repas par semaine Soit 140 repas sur l'année	574.00 €
3	3 repas par semaine Soit 106 repas sur l'année	434.60 €
2	2 repas par semaine Soit 72 repas sur l'année	295.20 €
1	1 repas par semaine Soit 36 repas sur l'année	147.60 €

Pour toute absence non signalée au minimum 1 jour d'école à l'avance avant 9h30, le repas sera facturé.

Absence prévue le	Prévenir au plus tard le	
Lundi	Vendredi avant 9h30	Absence donnant lieu à une réduction sur facture : - voyage scolaire (*) - sortie scolaire (le restaurant scolaire ne fournit pas le pique-nique) (*) - grève des enseignants - fermeture exceptionnelle de la cantine
Mardi	Lundi avant 9h30	
Jeudi	Mardi avant 9h30	
Vendredi	Jeudi avant 9h30	

De même, pour toute présence non signalée au minimum 1 jour d'école à l'avance avant 9h30 le repas sera facturé **3.50 €**.

Pour toute modification, prévenir le restaurant scolaire au 02 51 41 63 08 (répondeur) ou par courriel (restaurantscolaire@boissieredemontaigu.fr).

(\*) Information transmise par l'école au Restaurant Scolaire

**Joindre un RIB à l'autorisation de prélèvement bancaire à signer (prévue le 20 de chaque mois) si changement de compte ou nouvelle inscription.**